FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
STYRON LATEX...

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	STYRON LATEX...
Numéro du produit	11420
Synonymes; marques commerciales	DL 455, DL 460E, XZ294447.00 EXPERIMENTAL, XZ 94447.00 EXPERIMENTAL LATEX, DL 465, DL 447
Indications sur l'enregistrement REACH	Ce produit n'est pas classé dangereux, les données de cette fiche sont transmises à titre d'information.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Liant Applications industrielles diverses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Belgium Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	11420

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger	EUH208 Contient du 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.

STYRON LATEX...

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

WATER **>=45-<=55%**

Numéro CAS: 7732-18-5 Numéro CE: 231-791-2

Classification
Non Classé

STYRENE - BUTADIENE BASED POLYMER **>=40-<=50%**

Numéro CAS: —

Classification
Non Classé

Monopropylene Glycol **<7.5%**

Numéro CAS: 57-55-6 Numéro CE: 200-338-0 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456809-23-XXXX

Classification
Non Classé

ETHOXYLATED DI-SEC-BUTYLPHENOL **<3%**

Numéro CAS: 53964-94-6

Classification
Acute Tox. 4 - H302
Eye Dam. 1 - H318

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.

Inhalation Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

STYRON LATEX...

Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Si le vomissement survient, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
Produits de combustion dangereux	Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone (CO). Fumée âcre ou vapeurs. Composés organiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. Contenir et collecter les eaux d'extinction.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

STYRON LATEX...

Méthodes de nettoyage Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter le gel. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Stocker à des températures comprises entre 4.4°C/40°F et 43.3°C/110°F.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Monopropylene Glycol (CAS: 57-55-6)

DNEL

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 50 mg/m³
Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 10 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 168 mg/m³
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 10 mg/m³
Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 213 mg/m³
Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 85 mg/m³

PNEC

- eau douce; 260 mg/l
- eau de mer; 26 mg/l
- STP; 20000 mg/l
- Sédiments (eau douce); 572 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 57.2 mg/kg
- Sol; 50 mg/kg
- rejet intermittent; 183 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection

STYRON LATEX...

Contrôles techniques appropriés	Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Prévoir une ventilation suffisante.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.
Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc Viton (caoutchouc fluoré). Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 2 heures. Il est recommandé de changer fréquemment. Ne pas utiliser les moyens suivants: Alcool polyvinylique (PVA). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à particules, type P2. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Blanc.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	pH (solution concentrée): ~10-11.5
Point de fusion	0°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	Non applicable. Does not flash.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.

STYRON LATEX...

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	17.5 mm Hg @ 20°C
Densité de vapeur	0.6
Densité relative	0.95-1.10
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	<500 mPa s @ 25°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information requise.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter le gel. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Liquide amené à sec : favorise l'inflammation des matières combustibles

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides forts. Metal Salts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Fumée âcre ou vapeurs. Composés organiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

STYRON LATEX...

Indications (DL_{50} orale)	DL_{50} > 5000 mg/kg, Orale, Rat Données de références croisées.
ETA orale (mg/kg)	20.080,32128514

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL_{50} cutanée)	DL_{50} > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat Données de références croisées.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL_{50} inhalation)	Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire	Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Essais de génotoxicité - in vivo	Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité	Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité	Pas d'information disponible.
Toxicité pour la reproduction - développement	Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép.	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration	Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident.
Contact cutané	Non irritant. Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations. Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

STYRON LATEX...

Contact oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux.

Informations toxicologiques sur les composants

ETHOXYLATED DI-SEC-BUTYLPHENOL

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 500,0

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

Monopropylene Glycol

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

Monopropylene Glycol

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 40613 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
CL_{50}, 96 heure: 55770 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE_{50}, 48 heures: > 4000 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE_{50}, 96 heures: 19000 mg/l, Scenedesmus subspicatus
CE_{50}, 96 heure: 19100 mg/l,
Skeletonema costatum
NOEC, 96 heure: 15000 mg/l, Scenedesmus subspicatus
NOEC, 14 jour: < 5300 mg/l,
Skeletonema costatum

Toxicité aiguë - microorganismes NOEC, 18 heure: > 20000 mg/l,
Pseudomonas putida

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 7 jours: 13020 mg/l, Daphnia magna
NOEC, 7 jour: 29000 mg/l, Invertébrés d'eau douce
Ceriodaphnia sp.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

Monopropylene Glycol

STYRON LATEX...

Persistance et dégradabilité	La substance est facilement biodégradable.
Biodégradation	- Dégradation >81%: 28 jours OECD 301F - Dégradation 96%: 64 jours
Demande biologique en oxygène	BOD5: 1170 mg O_2/l
Demande chimique en oxygène	4700 mg O_2/l

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

Monopropylene Glycol

Potentiel de bioaccumulation	Le produit n'est pas bioaccumulable. BCF: < 0.09,
Coefficient de partage	log Pow: -1.07

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

Monopropylene Glycol

Mobilité	Le produit est soluble dans l'eau.
Coefficient d'adsorption/désorption	- Koc: 2.9 @ 20°C - Log Koc: 0.46 @ 20°C
Constante de Henry	0.00566 atm m3/mol @ 12°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

Monopropylene Glycol

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Non disponible.

Informations écologiques sur les composants

Monopropylene Glycol

STYRON LATEX...

Autres effets néfastes Aucune information requise.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

Inventaires

STYRON LATEX...

UE (EINECS/ELINCS)
Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
CAS: Chemical Abstracts Service.
DNEL: Dose dérivée sans effet.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
PNEC: Concentration prédite sans effet.
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
FBC: Facteur de bioconcentration.
DBO: Demande biochimique en oxygène.
CE_{50}: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
LE50: limite d'exposition 50
hPa: Hektopaskal
LL50: Lethal Chargement cinquante
OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
Un appareil respiratoire autonome: SCBA
STP Stations d'épuration
COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

20-03-19

Numéro de version

2.001

STYRON LATEX...

Remplace la date	24-11-16
Numéro de FDS	11420
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H318 Provoque de graves lésions des yeux. EUH208 Contient du 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.
Signature	K Winter